Le Woippycien

Mensuel d'information

Le bel été !

Au sommaire

P2 : Histoire du 14 Juillet

P3 : Les Scouts et Guides de France et les Éclaireurs neutres de France

P4&5 : Dossier Spécial
Les activités en plein air de Woippy

6&7 : L'Agenda

P8 : État-civil / Divers

N°18- JUILLET 2019

SI LE 14 JUILLET NOUS ÉTAIT CONTÉ...

On le sait tous : le 14 juillet est férié. Mais savez-vous exactement pourquoi ? Remontons dans le temps pour en connaître les raisons. Un petit rappel historique bien utile.

© Droits réservés

Si nos yeux se posent sur un calendrier au 14 juillet, il est écrit en lettres majuscules fête nationale. Mais savez-vous à quel événement historique se rattache cette date et quelles sont les traditions qui, au fil des ans, existent ce jour-là ? Le 14 juillet est la fête nationale française. C'est un jour férié dont l'origine remonte à la Révolution française. Elle a été instituée par la loi Raspail du 6 juillet 1880 pour commémorer la Prise de la Bastille du 14 juillet 1789, symbole de la fin de l'Ancien Régime (et de la Monarchie absolue) ainsi que la Fête de la Fédération de 1790, symbole de l'Union de la Nation. Le matin du 14 juillet 1789, le peuple de Paris prend des armes aux Invalides et se dirige vers la Bastille, une ancienne forteresse royale. Après une fusillade sanglante, le peuple s'empare de la Bastille et délivre les quelques prisonniers qui y étaient enfermés. Cet événement est resté dans l'histoire de France comme la première victoire du peuple de Paris contre un symbole de la monarchie. Cette forteresse a d'ailleurs été entièrement démolie dans les mois qui ont suivi.

Le 14 juillet 1790, la fête de la Fédération a été organisée en grande pompe au Champ de Mars à Paris pour célébrer le premier anniversaire de la prise de la Bastille. La loi Raspail est très claire et ne mentionne pas quel est l'événement commémoré : « ***La République adopte le 14 juillet comme jour de fête nationale annuelle*** ».

C'est aussi les bals populaires

Mon Dieu que c'est agréable de se rendre à un bal populaire, de danser sur la place du village à l'ombre d'un marronnier et de se retrouver en famille ou entre amis ! C'est l'été, on boit un verre, on échange et on danse. Sans conteste, le 14 juillet est une date associée aux bals populaires. Nombreux sont ceux organisés dans la quasi-totalité des villes du pays. Les bals populaires qui remportent la palme de la notoriété sont les bals des pompiers. Souvent, le bal a lieu le 13 juillet, veille du jour férié, ce qui permet d'aller travailler le 15 juillet sans être trop fatigué. On parle alors de bal de la veille du 14 juillet. Il existe trois types principaux de bals qui ont lieu forcément quelque part en France durant la soirée du 13 juillet. Le groupe traditionnel ou fanfare, le bal musette (très répandu après la Seconde Guerre mondiale) qui était tombé en désuétude entre les années 70 et les années 2010 et qui revient nettement en force depuis une dizaine d'années. Les plus courants sont les bals organisés par des orchestres itinérants spécialisés dans les fêtes de village, appelés fêtes votives. Généralement ces derniers jouent en direct de la variété française et internationale.

© Droits réservés

Pour le plaisir des yeux

© Droits réservés

Dans toutes les villes de France et de Navarre, la fête nationale est synonyme de feux d'artifice. Ces spectacles nocturnes se déroulent traditionnellement à proximité de sites dégagés, comme des esplanades, des plans d'eau et autres parcs. Et ce sans danger pour les spectateurs, petits et grands, venus en nombre. D'un coût élevé pour les municipalités, les feux d'artifice sont des mises en scène très appréciées surtout lorsqu'elles sont grandioses, dans les grandes villes notamment. De ce fait, beaucoup de communes n'ont ni les moyens humains ni financiers d'en organiser. Plusieurs villes organisent leur feu d'artifice le 13 juillet si un feu d'artifice de plus grande envergure est organisé le 14 dans une ville voisine. C'est le cas de nombreuses communes mitoyennes à Paris. Les spectacles pyrotechniques son et lumières font de la France un haut lieu du feu d'artifice.

ET SI VOTRE ENFANT DEVENAIT SCOUT ?

Savez-vous qu'à Woippy, il existe deux associations de scoutisme, très dynamiques, et pleines de projets et valeurs ? Que vous habitiez Woippy ou dans les environs, n'hésitez plus à y inscrire votre enfant. Présentation du groupe local des Scouts et Guides de France et de l'association Éclaireurs neutres de France.

Marie-Isabelle Aubert est responsable du groupe local des Scouts et Guides de France de Woippy. C'est une association nationale fondée il y a une centaine d'année et recensant quelque 85 000 membres avec, en France, 830 antennes dont une à Woippy. La finalité des Scouts et Guides de France est simple : « ***C'est un mouvement catholique de jeunesse et d'éducation populaire qui a pour but de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes et à leur engagement dans la vie sociale*** », explique cette jeune retraitée de l'Éducation nationale et mère de cinq enfants. Et la Woippycienne d'ajouter : «***Notre groupe est ouvert à tous sans condition religieuse***». Donc pas besoin d'être catholique pour adhérer à ce groupe qui a été créé en 2017 sur la commune. « ***En m'investissant au sein de ce groupe, je veux apporter de l'éducation aux enfants de Woippy autrement que par l'école*** ». Le scoutisme est une réelle philosophie, c'est un mouvement populaire d'éducation qui conduit les enfants à la nature : « ***C'est un apprentissage à l'autonomie. Ainsi les enfants deviennent responsables de leurs actions. Le scoutisme leur inculque un véritable esprit d'équipe et de cohésion*** ». Pour l'heure le groupe de Woippy compte une quinzaine de jeunes âgés de 8 à 14 ans encadrés par des animateurs. Cette joyeuse équipe se regroupe chaque samedi après-midi de 14h30 à 17h au Foyer Saint-Eloy. Des animations éclectiques y sont proposées. Au programme : grands jeux, construction de cabanes, camps, veillées... Quand le temps le permet, des week-ends camp sont organisés à raison d'un par trimestre. Vous pouvez inscrire votre enfant dès ses 6 ans et sans limite d'âge. De 6 à 8 ans, il s'agit du groupe des farfadets où les parents sont animateurs. Parents et enfants se retrouvent donc pour partager des activités. De 8 à 11 ans c'est le groupe des louveteaux et des jeannettes encadrés par des chefs qui ont au moins 17 ans et qui sont titulaires du BAFA. Entre 11 et 14 ans, c'est le groupe des scouts et guides encadrés également par des chefs. Les pionniers sont âgés entre 15 et 18 ans et sont encadrés par des chefs. En parfaite autonomie, les compagnons ont de 18 à 21 ans. Si des adolescents souhaitent être animateurs et qu'ils n'ont pas le BAFA, sachez que le mouvement leur paie ce diplôme. L'adhésion s'élève à 25 € et est fixée en fonction du quotient familial.

Contact et renseignements :
Marie-Isabelle Aubert au 06 89 51 84 68

... Et aussi les Éclaireurs neutres de France

Woippycien, Alexandre Evrard a 46 ans et pour lui le scoutisme est une évidence puisqu'il a été éclaireur de 1981 à 1996 à Woippy. Il est chef de groupe des Éclaireurs neutres de France (mouvement national laïc créé en 1947 et agréé par le ministère de la Jeunesse et des Sports) pour Woippy et Nadège, son épouse, en est la trésorière. Ce groupe qui a été constitué en décembre dernier a un dessein proche de celui des Scouts et Guides de France : « ***L'idée est que les enfants arrivent à se débrouiller et à être autonomes plus tard. Ils doivent apprendre à vivre en communauté et avec la nature*** ». Encadrés par quatre animateurs, onze enfants de 8 à 12 ans (groupe que l'on appelle la meute) sont inscrits dans le groupe de Woippy et se réunissent deux fois par mois dans un local ou, si la météo le permet (entre les mois d'avril et d'octobre), le temps d'un week-end. Ils participent à une pléiade d'activités autour du thème « Le Livre de la Jungle ». « ***Ils font des jeux, des constructions, des jeux de piste, d'orientations ou apprennent encore à faire à manger. Une osmose est naturellement créée*** ». À noter que l'adhésion à l'année est fixée à 54 € (en cas d'inscription d'un deuxième enfant elle est de 49€). L'uniforme est obligatoire : « ***tout le monde est donc pareil*** ». L'enfant doit avoir 8 ans pour pouvoir faire partie des Éclaireurs neutres de France. Aucune limite d'âge. Le groupe recherche également des animateurs qui doivent avoir au moins 17 ans et être titulaires du BAFA. Dans le cas contraire, le groupe finance la passation de ce diplôme. Les enfants ont un carnet de progression avec des épreuves à faire et s'ils relèvent un challenge, une étoile supplémentaire est fixée sur leur béret. Un brevet leur est délivré quand ils se spécialisent dans une activité. Ce qui les rend fiers. Ils participent à la cérémonie de la promesse au cours de laquelle ils s'engagent à se comporter correctement dans leur vie de tous les jours. Pour l'heure, Alexandre Evrard espère créer deux sections pour les jeunes de 12 à 16 ans : une section filles (éclaireuses) et une section garçons (éclaireurs). Alors si votre enfant souhaite devenir scout, n'hésitez pas à contacter Nadège afin qu'il fasse un essai moyennant 7 € la journée.

Contact et renseignements :
Nadège Evrard au 07 62 35 51 53.

ACTIVITÉS EN PLEIN AIR DE WOIPPY
ESSAYEZ LES !

Woippy est une ville où il fait bon vivre… Savez-vous que vous avez accès à une pléiade d'activités en extérieur pour la plupart gratuites dans différents quartiers de la commune ? Grâce à elles, vous passerez un été au vert en famille ou entre amis. Zoom sur ces diverses activités.

© Droits réservés

Si vous n'avez pas prévu de partir en vacances cet été, n'ayez aucun regret. La ville de Woippy renferme des lieux magnifiques et des activités en extérieurs qui vous feront passer d'excellents moments en famille ou entre amis. A vous de faire votre choix parmi ces différents sites.

Le Parc du Patis : avec une superficie de quelque 15 hectares, le Parc du Patis est le poumon vert de Woippy. Avec ses 3 000 végétaux et ses plus de 700 arbres, le site est un magnifique lieu de promenade et de sport. Amis sportifs, vous avez accès gratuitement au stade de foot, aux terrains de tennis, volley-ball et badminton extérieurs ainsi qu'à un petit parcours de santé avec de nouveaux agrès fitness. Après votre séance de sport, baladez-vous au parc animalier composé d'une volière de 280 m2 avec des faisans, perdrix et autres paons et de deux enclos pour animaux respectivement de 4 500 m2 et de 11 000 m2. Ces enclos abritent une trentaine de daims, mouflons et cerfs. A ce titre, il est rappelé qu'il est interdit de nourrir les animaux. Beaucoup de visiteurs croient bien faire en donnant du pain aux bêtes mais ceci nuit à leur santé et à leur bien-être. Un petit étang de 450 m2 accueille naturellement des canards. Le service des Espaces verts de la ville a positionné, dans tout le parc, une dizaine de nichoirs où les oiseaux viennent se réfugier.

Le Labyrinthe est un nouvel espace original et gratuit opérationnel depuis le début du mois de juillet. Venez-vous y perdre seul ou en groupe ! D'une superficie de 1 600 m2, il est composé de 500 mètres linéaires de baies de charmilles.

Le Centre pédagogique de Découverte de la Nature : situé rue du Fort Gambetta que les groupes (au moins dix personnes) ont la possibilité de visiter toute l'année. La visite dure 1h30 au cours de laquelle un employé du service des Espaces verts montre aux visiteurs les serres et la ferme avec ses animaux de la basse-cour, ses chevaux, poneys, moutons, vaches et autres lamas. Renseignements et contact : service des Espaces verts : 03 87 30 70 25. La visite est gratuite pour les Woippyciens.

Le sentier historique de Woippy : créé à l'initiative de la Société d'Histoire de Woippy, le sentier historique permet de découvrir l'histoire et le patrimoine de notre commune à travers six étapes jalonnées de bornes en pierre de Jaumont comportant un cliché et la genèse du lieu. Découvrez ces lieux au cours d'une balade dont la durée varie de 1h à 1h30. Il s'agit de la rue de Nachy, de la Maison haute, de l'église, de l'école Saint-Exupéry, du Château, de la maison de Biche et de la Haute Maison.

Jeux extérieurs : nouveauté ! Les adolescents sont ravis puisqu'ils peuvent se retrouver autour d'une table de ping-pong ou d'un babyfoot dont l'usage est totalement gratuit. En effet, le Centre technique municipal de la ville a installé trois babyfoot (deux sur le site de Woippy Plage et un en face du collège Pierre-Mendès-France) et deux tables de ping-pong (une à la cascade Dagobert et l'autre en face du collège Pierre-Mendès-France). Il est demandé aux utilisateurs de ces jeux d'en prendre soin et de ne pas les dégrader.

DOSSIER

LE BEAU SITE DE WOIPPY PLAGE

C'est incontestablement un site magnifique où on ne peut passer que des moments conviviaux. Avec une superficie d'une vingtaine d'hectares, Woippy Plage comprend une base nautique, une zone de baignade, des agrès fitness, des aires de jeux pour enfants, un terrain de pétanque, un terrain de beach volley et aussi un sentier permettant de faire un footing ou tout simplement un balade. Grande nouveauté cette année : venez-vous essayer au mini-golf situé derrière les agrès de fitness. D'une superficie de 400 m2, il compte 12 trous et autant de pistes. Son utilisation est gratuite : seule une caution vous est demandée pour l'emprunt du matériel fourni sur place. Sachez qu'en période estivale (depuis le début du mois de juillet donc !), Woippy Plage est ouverte tous les jours de la semaine et les jours fériés de 11h à 18h. La baignade y est surveillée par des sauveteurs titulaires du Brevet national de Sécurité et de Sauvetage aquatique. À noter que le site est fermé quand l'eau n'atteint pas les 18 degrés ou quand la météo ne le permet pas.

Amis pêcheurs préparez vos hameçons !

Savez-vous qu'à Woippy Plage la pêche est autorisée ? Pour votre information, sachez que le droit de pêche est soumis obligatoirement à l'obtention d'une carte de pêche gratuite délivrée à l'accueil de la mairie de Woippy. La carte annuelle est valable du 1er janvier au 31 décembre. Les cartes annuelles sont strictement personnelles et uniquement délivrées aux Woippyciens sur présentation d'une pièce d'identité, d'une photo et d'un justificatif de domicile. Les cartes sont à présenter sur simple demande aux autorités et agents de la force publique. Pour bénéficier d'une carte de pêche, il faut avoir au moins 12 ans. Un enfant de moins de 12 ans doit être accompagné d'un adulte en possession d'une carte de pêche en cours de validité. La pêche n'est autorisée que la journée. Le pêcheur doit se référer au calendrier des dates et heures légales d'exercice de la pêche édité par la fédération départementale de pêche. La taille réglementaire des poissons est de 60 cm pour le brochet, 50 cm pour le sandre. Aucune taille n'est fixée pour les autres poissons. Les poissons morts ou vifs n'ayant pas la taille requise devront être immédiatement remis à l'eau sous peine d'amende. Il est formellement interdit de remettre les silures à l'eau. Alors amis pêcheurs woippyciens, n'hésitez plus et venez retirer votre carte de pêche à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture. Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Bonne pêche à tous !

Et la restauration aussi…

Présent sur le site de Woippy Plage pour la quatrième année consécutive, Manuel Almeida assure avec professionnalisme la restauration durant la période estivale. Bien connu pour avoir géré des restaurants dans la région – il assure également la restauration en bord de Moselle à Thionville durant l'été - le messin est ravi de poursuivre l'aventure à Woippy une nouvelle fois. Son espace restauration se situe juste en face de la zone de baignade : « ***Pendant que les enfants s'ébattent et jouent dans l'eau, les parents peuvent les surveiller en buvant un café*** », précise le restaurateur. Nouveauté pour l'été 2019 : Manuel Almeida a installé une terrasse extérieure en bois équipée d'une pergola avec tables et chaises pouvant accueillir une quinzaine de couverts. Des transats vous permettent de vous détendre. Le snack est ouvert tous les jours de 11h à 18h pour la période estivale et propose paninis, crêpes, gaufres, sandwichs, glaces italiennes à des tarifs attractifs. Manuel Almeida espère bien organiser durant cet été des soirées à thème à Woippy Plage. « ***Il faut juste que les Woippyciens soient partants !*** », conclut Manuel. Fabio, en charge de ce stand, est heureux de vous accueillir !

SPORT

Playa Tour

Vendredi 12 juillet de 10h à 12h et de 13h15 à 16h30
Woippy Plage
UFOLEP de la Moselle
Animations sportives estivales, au programme UFO Games (homeball, structure gonflable, jeux de raquette, foot), UFO Challenge (slackline, relais, course en sac, battle rope), UFO S'Reposer (relaxation, gestes qui sauvent, Tai Chi, molky)
Pour tous les âges (même sédentaire), destinés aux associations, structures et le grand public.
Inscriptions auprès de l'UFOLEP 57 au 03 87 66 10 47
Par mail : ufolep57@gmail.com, www.ufolep-playatour.fr

Gym douce

Les mardis de 14h à 15h jusqu'à fin juin
Halle du Chapitre Saint Eloy
Association Lien El Amel
Gym douce (2 € par séance + cotisation et assurance annuelle 16 €)

Les jeudis de 9h à 10h, foyer des 4 Bornes
Club des Anciens des 4 Bornes
Renseignements auprès de Françoise Gouy au 06 16 35 52 02

Les mercredis de 9h30 à 10h30, salle Michel Bonnet
Association des séniors de Woippy centre
Renseignements et inscriptions auprès de M. Dumoulin au 03 87 31 04 22

Cours de danse Country

Les lundis et mercredis de 20h à 22h
Salle Michel Bonnet – Hôtel de ville
Association Memphis
Tarifs : 50 € l'année puis 25 €
pour la deuxième personne de la même famille
Gratuit pour les moins de 16 ans accompagnés d'une personne majeure et responsable.
Contact : Loutte Bouvier au 06 89 25 32 93

Hip-Hop, zumba, danse orientale, couture, fitness

Centre Social MJC Boileau Pré-Génie
Tarif : 8€ l'adhésion et 60€ l'activité soit 20€ par trimestre

RENCONTRE/SOIRÉE CONFÉRENCE/SALON

Réunion publique sur le Ruisseau de Saulny/Woippy

Mardi 2 juillet à partir de 19h, salle Saint-Exupéry
Metz Métropole
Réunion publique de présentation des actions entreprises et prévues par Metz Métropole sur le ruisseau se Saulny/Woippy. L'ordre du jour : prise de compétence en faveur de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), actions entreprises et prévues par Metz Métropole sur le bassin versant, synthèse des responsabilités de chacun, échanges avec la salle.

Rencontre et Partage

Les mardis de 13h30 à 18h, salle Michel Bonnet
Association des séniors de Woippy centre
Moment convivial autour de jeux et d'un goûter
Renseignements et inscriptions auprès de M. Dumoulin au 03 87 31 04 22

Accueil des Seniors

Chaque mercredi de 13h30 à 17h, Foyer Saint-Eloy
Association Des Jeunes De plus de 60 ans (ADJP60)
Propose des activités de loisirs mais peut aussi devenir un relais ponctuel dans la vie des seniors en difficulté. Nos bénévoles dépanneurs peuvent intervenir dans la petite réparation, réfection des logements intérieurs et environnement extérieur des plus démunis. Nos bénévoles visiteurs peuvent venir vous rencontrer pour échanger et vous écouter. Nous pouvons trouver des solutions pour votre animal de compagnie en cas d'hospitalisation.
Renseignements au 06 71 38 05 03

Animation et barbecue

Vendredi 5 juillet à partir de 16h15, Foyer Saint-Eloy
MJC Boileau-Prégénie et Foyer Saint-Eloy
Animations à partir de 16h15 et barbecue à partir de 19h.
Pour les tarifs et renseignements, contacter la MJC Boileau-Prégenie ou le Foyer Saint-Eloy.
Nous serons fermés du 9 au 30 août, réouverture le lundi 2 septembre

ANIMATIONS ESTIVALES

Centre de loisirs

Du 8 au 26 juillet de 8h à 18h30
MJC des 4 Bornes
Possibilité d'accueil à partir de 7h30
Pour les 3-10 ans : thème « La croisière maritime », les enfants choisissent le lundi leurs activités pour la semaine avec l'équipe d'animation.
Pour les 10-17 ans : thème du « Retrogaming »
Les inscriptions sont à effectuer 48h avant le début du centre.
Renseignements, programme, tarifs au 03 87 31 19 87

Centre de loisirs

À partir du 6 juillet de 8h à 17h
MJC Boileau Prégénie
Pour les 3-11 ans du 6 juillet au 2 août : sorties de l'été le mercredi 10 juillet, inter-centre des MJC à Volmerange, sortie à la base de Serry à Moinville le 12 juillet, château de Malbruck le 17 juillet, au Jardin de Rombas le 26 juillet et le zoo d'Amnéville le 2 août.
Pour les 12-17 ans du 6 au 29 juillet : sorties choisies avec les jeunes en début de vacances, chantier jeunes du 15 au 19 juillet pour décorer le foyer des ados, séjour à Gérardmer du 22 au 26 juillet
Pour tous renseignements concernant les activités jeunes, demander Slimane au 03 87 32 73 43.

Centre aéré d'été

Du 8 au 26 juillet de 8h à 18h, Maison Pour Tous
Pour les 4-11 ans
Tarif : entre 89€ et 109€ la semaine, repas compris.
Bons ATL (CAF) acceptés.
Inscriptions sur place avant le 2 juillet

Multisports

Du 8 au 12 juillet, Maison Pour Tous
Pour les 11-17 ans,
dans le cadre de Moselle Jeunesse à Woippy
Gratuit

Web TV

Du 8 au 12 juillet, Maison Pour Tous
Inscription à faire au plus tard la veille pour le lendemain
Gratuit

Séjour au camping

Du 15 au 20 juillet ou du 22 au 27 juillet
Maison Pour Tous
À l'ADEPPA à Vigy (57), sous tipi ou dôme wigwam
Pour les 11-14 ans
Tarif : 290€, bons ATL (CAF) acceptés
Inscriptions avant le 10 juillet

Séjour nature

Du 29 juillet au 2 août, Maison Pour Tous
A l'ADEPPA à Vigy(57)
Pour les 7-11 ans
Tarif : 260€, bons ATL (CAF) acceptés
Inscriptions avant le 10 juillet

Centre aéré

Du 15 au 14 août de 13h30 à 18h
Mairie de Woippy
Destiné aux enfants de 4 à 11 ans
Inscriptions en Mairie du 8 au 12 juillet
Du lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Le vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h

Journée à Eurodisney pour la Journée des oubliés

Mardi 20 août, Secours populaire de Woippy
Vente toute l'année dans la boutique du Secours Populaire à Woippy les mardis de 13h30 à 16h30 pour financer entre autres cette journée. Vous y trouverez des jouets, vêtements, chaussures, ... neuf et occasion. Les bénéfices sont reversés pour l'alimentaire, des sorties. Ouvert à tous.

ÉDUCATION / PARENTS

Réseau des Parents

Les mardis de 9h à 11h
Maison Pour Tous à l'Atrium
Rendez-vous thématique, marche sportive...
Entrée libre
Renseignements au 03 87 31 32 10

EMPLOI

AMAPA

L'AMAPA recrute des aides à domicile, auxiliaires et assistant(e)s de vie. Se rapprocher de la Maison de l'Emploi pour postuler.

ALLO CLEAN

Allo Clean recrute des agents d'entretien, des ouvriers paysagistes et un responsable espace vert avec expérience. Se rapprocher de la Maison de l'Emploi pour postuler.

AXIA INTERIM

Axia interim recherche pour des formations rémunérées avec contrat de travail à la clé, des étancheurs bardeurs, maçons bancheurs, mécaniciens véhicules industriels, chauffeur de bus, conducteur de bus... Se rapprocher de la Maison de l'Emploi pour postuler.

Maison de l'Emploi et de la Formation

3 rue du Chapitre à Woippy. Tel : 03 87 31 95 87

Permanences MEF hors les murs

Vendredi 5 juillet de 10h à 12h :
au marché de Woippy Saint-Eloy
Vendredi 12 et 26 juillet de 14h à 16h :
sur le site de Woippy Plage
Annulation des permanences en cas de mauvais temps

Formation
École de la 2ème chance de Woippy

Information collective tous les jeudis matin à partir de 9h30
École de la 2ème chance / 1 rue du Chapitre
Formation de 7 mois pour les jeunes adultes de 17 à 25 ans, sans qualification. Les jeunes inscrits sont stagiaires de la formation professionnelle et perçoivent à ce titre une indemnité. L'E2C s'organise sur le mode de l'alternance, centre/entreprise et s'articule autour de quatre pôles : construction du projet professionnel (définition et validation du projet professionnel, recherche d'un emploi ou d'une formation,...), développement des savoirs fondamentaux (français, maths, informatique), activités sportives et culturelles, développement de projets et d'ateliers collectifs.

L'AGENDA

L'AGENDA

DIVERS

Ouverture de la baignade à Woippy Plage
Du 6 juillet au 1er septembre inclus
Tous les jours de 11h à 18h

Inscription sortie Royal Palace de Kirwiller jusqu'au 31 juillet
Mercredi 2 octobre 2019
Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie
Au programme : 10h départ de Woippy, 12h déjeuner dansant au restaurant « le Majestic », de 14h30 à 16h30 spectacle suivi d'une animation dansante, 18h retour à Woippy.
Un nouveau spectacle et un nouveau menu sont mis en place depuis septembre.
Tarif : 80€ par personne (si au moins 55 personnes inscrites) tout compris, la boisson est à votre charge.

Inscription à la brocante du 7 septembre 2019
Inscriptions jusqu'au 26 juillet, puis partir du 19 août, du lundi au vendredi de 14h à 19h
MJC des 4 Bornes
La MJC organisera le 7 septembre prochain sa 18ème brocante du quartier des 4 Bornes. Vous pouvez vous inscrire en vous munissant de votre carte d'identité et d'un moyen de paiement.
Tarif : 2€/m, 3m minimum avec voiture
Renseignements au 03 87 31 19 87

Stage Céramique / Raku A
Samedi 6 juillet de 13h30 à 16h
Maison Pour Tous (Atrium)
Tarif adhérent : 70€ pour chaque stage
Juliette Luljeta Meco, artiste plasticienne, vous accompagne dans la création de pièces de céramique en deux étapes : conception et réalisation des pièces et émaillage et cuisson raku (par enfumage)

Inscriptions rentrée scolaire 2019/2020 à l'école de Musique, de Danse et de Théâtre de Woippy
Lundi 1er et mardi 2 juillet de 17h à 19h et mercredi 3 juillet de 14h à 17h
Atrium
Union de Woippy
Possibilité d'assister à un cours d'essai.

Loto
Samedi 13 juillet 2019, ouverture des portes à 18h30
Salle Saint-Exupéry
Association FC Canebière
Bon d'achat d'une valeur totale de 4 000€, sans oublier le bingo.
Tarif : 25€ par personne comprenant 13 cartons (vos plaques ou cartons acceptés si conformes), 1 casse-croute, 1 boisson, 1 barquette de frites et café.
Les parents accompagnés d'enfants de 10 à 14 ans devront prendre 6 cartons supplémentaires (donnant droit à 1 boisson).
Réservations : avant le 7 juillet auprès de Marylène (au 07 71 02 51 62) ou d'Armelle (au 06 99 02 12 79) du FC Canebière.
L'association se réserve le droit d'annuler en cas de réservations insuffisantes et réduire les bons si moins de 250 personnes le soir du loto.

Journée à Bruxelles
Jeudi 5 septembre au départ de Woippy
Association des Séniors de Woippy Centre
par le biais de la société « Shopping Evasion »
Au programme : départ à 6h de Woippy, direction la Belgique (arrivée vers 9h-9h30), visite du plus beau parc miniature de l'Europe puis visite de l'ATOMIUM, déjeuner au restaurant avec boisson. Dans l'après-midi : visite guidée à pied de la capitale (grand place et ses alentours).
Tarif : 72€ comprenant le transport en autocar grand tourisme, le déjeuner avec boisson, les entrées et visites prévues au programme. Le prix ne comprend pas les dépenses personnelles.
Réservations dès maintenant auprès de Suzanne Humbert au 03 87 32 23 67 ou au 06 60 41 89 68.

Aide alimentaire à destination des personnes âgées Woippyciennes
Les prochaines distributions sont prévues les 5 et 19 juillet
Mise en place avec l'association CABAS 57 depuis le 12 avril 2019 : « le petit + »
Une vente de denrées alimentaires à prix réduits aura lieu un vendredi sur deux aux horaires et lieux suivants : de 14h à 15h au Square du Ruisseau, de 15h à 16h au Quartier du Ruisseau (derrière le LIDL) et de 16h à 17h à l'arrière de la Halle du chapitre.
Cette aide est octroyée sous conditions de ressources et les demandes doivent être faites auprès du CCAS.

Voyage à Istanbul
Du dimanche 22 au dimanche 29 septembre 2019
Au départ du Luxembourg
Association Lien El Amel
Visite guidée de la ville d'Istanbul, quelques places sont encore disponibles.
Tarif : 780 € la semaine
Renseignements auprès de Fatiha au 06 72 40 44 98

Activités seniors
Les mardis de 14h à 18h
Club des Anciens des 4 Bornes
Venez nombreux participer aux différentes activités proposées par le club : jeux, belote, danse folklorique, atelier tricot (le restant de laine sera bienvenue), goûter offert.
Renseignements auprès de Françoise Gouy au 06 16 35 52 02

Carte de pêche
Pour information, les cartes de pêche pour l'année 2019 sont disponibles à l'accueil de la Mairie. Tarif : gratuit, réservé uniquement aux Woippyciens sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte nationale d'identité. Fournir également une photo pour la carte.

Voisins Vigilants et Solidaires à Woippy
Une nouvelle communauté de Voisins Vigilants et Solidaires a été créée à Woippy depuis le 8 janvier 2019 au lotissement la Zac des Coteaux. Si vous souhaitez savoir comment évolue le mouvement des Voisins Vigilants et Solidaires dans votre commune et comment encadrer/soutenir ce dernier, contacter notre président
Thierry Chicha par téléphone au 04 42 80 89 80
ou par mail : mairie@voisinsvigilants.org

« Que faut-il faire lorsqu'on trouve un cadavre d'animal sur la chaussée ? »
Merci de s'adresser à Metz Métropole qui assure la compétence « fourrière animale » au 03 87 20 10 10, puis taper le 5. Les horaires d'appel au public sont de 8h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi.

Bibliothèque Pour Tous
Rue du Général de Gaulle
Ouverture les mardis et vendredis de 16h à 18h30
Adhésion annuelle : 8 € pour la famille
Prêts de livres : adulte de 0.70 € à 1€50, moins de 16 ans 0.30 € pour deux livres.
Nos nouveautés sont disponibles à la bibliothèque.

Espace livre
Rue Roget
Ouverture les lundis et jeudis de 15h à 18h et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Balades en calèches
Les week-ends et jours fériés
Bois Saint Vincent ou cascade Dagobert
Association Cheval Bonheur
Gratuit pour les moins de 4 ans
4 – 12 ans : 7 € / Adultes : 10 €
Réservation obligatoire par téléphone au 07 86 50 94 88
ou par mail à chevalbonheur@orange.fr
Accès handicapé : oui même fauteuils roulants

Marché hebdomadaire
Tous les vendredis matin de 8h à 12h
Place du Chapitre - Quartier Saint-Eloy
Plus de 100 exposants
Trêve estivale après le vendredi 26 juillet de la Pension de Famille Fondation Abbé Pierre de Woippy reprise fin octobre, début novembre. A l'issue de la matinée, nous proposons aux Woippyciens de partager un pic-nique solidaire de type « auberge espagnole ». L'idée est que chaque participant rapporté quelque chose à partager (salade, charcuterie, fromage, quiche, chips, boisson, pain, fruits, desserts...) afin de terminer la saison ensemble autour d'un repas.

Permanences de l'Association Charles Fourier – Confédération Générale du Logement 57
137 rue Pierre et Marie Curie à Woippy
Association pour la défense des intérêts des locataires
Les mardis et vendredis (jours ouvrés) de 14h à 17h
Renseignements aux 03 87 32 74 99/06 44 29 52 11
ou par mail assch.fourier.cgl57@orange.fr

Informations travaux pour le mois de juillet
- L'entreprise Véolia Theba de Briey procèdera au remplacement des canalisations d'eau potable jusqu'à la semaine 27, rues de la Gare et Maison Neuve, de la rue Foch à l'allée de la Gare.
- L'entreprise Véolia Theba de Briey procèdera au renouvellement du branchement AEP, côté pair rue de la Gare, qui sera interdite à la circulation (sauf riverains et secours) entre les feux tricolores et la rue Foch durant la semaine 28.
- Haganis entreprise Sade de Metz procèdera à la mise à niveau et au remplacement tampon réseau assainissement devant le 21-23 rue du Général de Gaulle courant juillet. La rue sera interdite à la circulation entre la rue de l'Eglise et le carrefour des rues Rose Marcus, rue de Metz et rue de la Gare.

Département Moselle
Réussir ensemble !

MOSELLE Jeunesse

WOIPPY la dynamique

PROGRAMME MOSELLE JEUNESSE MOIS DE JUILLET 2019 - VILLE DE WOIPPY

Animations gratuites pour les 11-17 ans

STRUCTURE	ACTIVITES	Nbr de places par séance	LIEU	HORAIRES	PERIODE MOIS DE JUILLET 2019														
					L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
					8/7	9/7	10/7	11/7	12/7	15/7	16/7	17/7	18/7	19/7	22/7	23/7	24/7	25/7	26/7
MPT	Web-TV	6 à 10	Studio mobile	16h à 20h															
WOIPPY ATHLETISME	Athlétisme	25	Woippy plage	14h à 17h															
ESW + FCW	Autour de football	50	Stade ESW	14h à 18h30															

Contacts :
SITE INTERNET + FACEBOOK DE LA MAIRIE DE WOIPPY : www.mairie-woippy.fr - www.facebook.com/WoippySport
SERVICE SPORT, CULTURE ET INTEGRATION : Olympium : 03.87.31.48.40 – olympium@mairie-woippy.fr
MAISON POUR TOUS : Directrice : Barbara TERZIC - Secrétariat - 03.87.31.32.10.
WOIPPY ATHLETISME : Président : Badr HABDOUS - 06.86.97.62.17 - Michaël (animateur) 06.12.42.11.22
FOOTBALL CLUB WOIPPY (FCW) / ENTENTE SPORTIVE WOIPPY (ESW) : Jean SAUMARD 06.37.97.82.35
C.M.S.E.A, Equipe de prévention spécialisée : Accueil - 03.87.31.16.55.

DIVERS

Avis à toutes les associations de Woippy

Nous invitons toutes les associations woippyciennes à nous communiquer les événements et autres manifestations qu'elles organisent de manière à ce que nous les annoncions dans **la rubrique Agenda** du mensuel de la municipalité Le Woippycien. Étant précisé que ces informations doivent nous parvenir au plus tard **le 13 de chaque mois** pour des événements qui se déroulent le mois suivant et la 1ère semaine du mois suivant (ex : septembre + 1ère semaine d'octobre), par e-mail : **journal@mairie-woippy.fr**
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : **Vanessa Madelin** au Service communication de la mairie. Par téléphone au **03 87 34 63 41**

Aux beaux jours, attention aux nuisances sonores des outils de jardin...

En application d'un arrêté municipal du 23 juillet 1997, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que des tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 7h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

En vertu d'un arrêté préfectoral du 22 juillet 2016 qui s'applique à toutes les communes de Moselle, il est interdit de brûler à l'air libre les déchets végétaux des ménages et des collectivités. Sont concernées les tontes de gazon, les feuilles mortes, les tailles d'arbres et d'arbustes. Vous pouvez retrouver cet arrêté sur le site internet de la préfecture de la Moselle : **http://moselle.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-et-Environnement/Prevention-des-nuisances/Interdiction-de-brulage-des-dechets-verts-a-l-air-libre**

Désherber devant chez soi
L'affaire de tous

Le personnel des services techniques de la commune effectue le désherbage manuel de la voirie communale et ce sans pesticides à savoir que les parties privatives reste du ressort des riverains.
Depuis le 1er janvier 2017 les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser des pesticides sur le domaine public, il en est de même pour les particuliers, chez eux, depuis le 1er janvier 2019.
Aujourd'hui, on voit donc le service des espaces verts « jouer » de la binette pour désherber les caniveaux et les trottoirs pour le bien commun de tous. Néanmoins, nous comptons sur votre soutien pour entretenir vos trottoirs et pieds de murs des mauvaises herbes lorsqu'elles repoussent trop vite.
Il existe des gestes simples pour désherber de façon naturelle, pour exemple l'eau de cuisson des légumes (artichaut, asperge, pomme de terre), qu'il suffit de verser sur les herbes folles. Ou encore en utilisant une binette ou ses propres mains.
À vous de jouer !

Déchets verts

Il est rappelé qu'il est formellement interdit de brûler tout déchet d'espaces verts (gazon, branches...) dans les jardins privatifs. Toute personne désireuse de se débarrasser de telles ordures peuvent se rendre dans n'importe quelle déchetterie de Metz Métropole (dont l'accès est gratuit) et notamment celle située au bout de l'avenue des Deux-Fontaines côté Metz.

Permanence du maire

- Les jeudis soir, à l'Hôtel de Ville de 17h (plus de permanence le samedi matin).
- les vendredis matin, à la mairie annexe, CCAS rue du Chapitre de 9h à 10h30.
Les permanences pour le mois de juillet auront lieu uniquement le jeudi 11 et le vendredi 12 juillet.

Ces permanences hebdomadaires sont ouvertes à tous les Woippyciens, sans rendez-vous.
À noter que le maire se réserve le droit d'aménager le créneau d'ouverture selon l'afflux rencontré.

Le Woippycien / n°18

Dépôt légal : **JUILLET 2019** / Édité par Ville de Woippy
Siège : 1 place de l'Hotel de Ville - 57140 WOIPPY
Mail : courrier@mairie-woippy.fr
Directeur de la publication et de la rédaction : Bertrand Patrzek
Rédaction : Véronique Schmidt / Vanessa Madelin
Conception - Mise en page - Impression : Indola Presse
Tirage : 7000 exemplaires

Des permanences pour être le relais entre la police et la population

Pour la première fois, William Thouvenin, retraité et réserviste de la Police Nationale, actuellement délégué à la cohésion police-population, va assurer des permanences **le mardi 23 juillet de 10h à 12h à la mairie de Woippy.** Accessibles à tous les Woippyciens, ces permanences ont pour finalité de recueillir les doléances des habitants de la commune en matière de sécurité, de gérer des conflits naissants de voisinage de donner des informations sur les métiers de la police et ses missions et d'aborder tout autre thème en relation avec la Police Nationale. Mais en aucun cas ces permanences ne sont instaurées pour recevoir des dépôts de plaintes. À noter que ces permanences qui se veulent être un véritable relais entre la police et les Woippyciens auront lieu deux fois par mois (MAIRIE ET MEF) et sont totalement gratuites et confidentielles. Leurs dates vous seront communiquées au fur et à mesure. Si vous souhaitez rencontrer William Thouvenin, vous pouvez prendre rendez-vous avec lui en lui envoyant un email à :
ddsp57-dcpp-metz@interieur.gouv.fr
Pour ceux qui ne possèdent pas internet, vous pouvez également vous présenter spontanément.

ÉTAT-CIVIL

Ils sont venus au monde...
Marion Guiral, le 22 mars 2019
Naël Seebald, le 3 mai 2019

Ils se sont unis...
Myriam Claudon et Christophe Clement, le 25 mai 2019

Ils nous ont quittés...
Lionel Nomine, le 15 mai 2019
Andrée Franck, née Bourgeois, le 19 mai 2019
Jean Bourgeois, le 20 mai 2019
André Masson, le 22 mai 2019
Joseph Rouzieres, le 26 mai 2019
Antoine Bonfiglio, le 4 juin 2019